

Rassemblement de soutien

Nîmes – Jeudi 11 mai – 8h

Devant le tribunal (Boulevard des Arènes)

Départ d'Alès en co-voiturage, à la Bourse du travail, à 6h45.

Du 9 mars au 15 septembre 2016, des manifestations et autres actions déterminées sont menées contre la loi travail. Dès le début du mouvement social, l'Etat use de la violence pour casser les blocages et disperser les manifestations. La détermination de l'Etat à ne pas laisser le mouvement se développer est particulièrement forte dès les premières actions. Les blessés et interpellés sont nombreux, rien d'étonnant au vu des moyens dont disposent les flics (matraques, flashballs, gaz, grenades, etc...). Au niveau national, ce sont des milliers de personnes arrêtées, dont certaines écotent de peines de prison ferme ou avec sursis, d'autres se voient soumises à des "peines alternatives" (Travail d'Intérêt Général, assignation à résidence, interdiction de manif ou de séjour...).

Rien que sur Alès, 4 personnes sont interpellées le 23 avril suite à un collage d'affiches. Lors de la manifestation du 17 mai, une action de blocage de la sous-préfecture a été réalisée par plusieurs centaines de personnes dont deux sont arrêtées quelques jours plus tard. L'un d'eux est un collégien, convoqué pour jet de projectile. La deuxième personne, accusée d'avoir cadenassé le portail lors du blocage, est condamnée à 280 heures de TIG. Durant la manifestation du 19 mai, deux personnes ont le bras cassé dans une tentative d'interpellation de la BAC et de la police nationale. Le 26 juin, ne trouvant pas d'autre prétexte, les flics embarquent un manifestant pour un jet de pétard, il sera condamné à 3 mois de sursis, 250 € de dommages et intérêts et 350 € de frais de justice.

Au niveau national, le 15 septembre, dernière journée de mobilisation contre la loi travail, est particulièrement encadré par la flicaille, l'Etat voulant mettre un terme au mouvement social et surtout empêcher sa reprise. Ce jour-là, à la fin de la manif à Alès, une partie du cortège se dirige vers le lycée JBD pour aller soutenir les lycéens qui veulent tenter de bloquer leur bahut. Comme tout au long de la manif, les flics nombreux devancent les manifestants. Gazeuses et flashballs en mains, les keufs démontent violemment la barricade qui tente de s'ériger. Dans la cohue, un pavé est lancé face à ces provocations. Pour les flics, il fallait un coupable. Une casquette trouvée dans un sac crée la preuve idéale. Malgré les multiples caméras utilisées par les flics ce jour-là, le moment où le pavé est jeté disparaît miraculeusement des bandes. Le parquet décide de poursuivre le camarade à la casquette.

Le 11 mai 2017, ce compagnon passe en procès en appel. Accusé de jet de projectile sur les "forces de l'ordre", il est relaxé en première instance mais dans la foulée, le parquet fait appel de cette décision, comme on pouvait s'y attendre. Après l'avoir soutenu lors de son premier procès, nous entendons bien confirmer notre solidarité devant le tribunal de Nîmes, le jeudi 11 mai.

L'utilisation de cette violence "légale" a pour objectif de faire peur, de briser toute résistance à notre exploitation et de miner nos capacités d'offensive. Il nous importe d'affirmer notre solidarité aux personnes touchées par la répression sans tomber dans le piège de l'innocence et de la culpabilité. N'oublions pas que la police nous contrôle et nous humilie tous les jours, que la justice a pour but le maintien de notre exploitation. La répression est indispensable aux bourgeois et à nos gouvernants pour le maintien de leurs intérêts. Nous subissons tous les jours l'exploitation et la domination, la répression ne s'arrête pas en fin de manifestation, elle se poursuit au quotidien. Des mobilisations ont eu lieu, notamment suite à l'agression de Théo à Aulnay, la mort de Rémi au Testet, celle d'Adama dans le Val-d'Oise ou celles de Zyed et Bouna à Clichy-sous-bois. À nous de les développer face aux violences et à la répression policière. Il est important de se défendre collectivement, d'affirmer notre solidarité, de ne pas laisser de personnes isolées face à la police et à la justice.

**Une attaque contre l'un d'entre nous, c'est une attaque contre tous !
Liberté pour tous !**

CARAPACE

Carapace (Collectif Anti-Répression, Anti-Prison à Alès, Cévennes et Environs) est un collectif d'auto-défense, ouvert à tous et toutes, pour résister à la police, la justice et l'enfermement. Il a pour objectif de développer la solidarité et des outils de lutte afin de briser l'isolement et de construire des rapports de force face à la répression.

Pour nous contacter, rencontrer...: carapace30@riseup.net